ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE SAINTE MARIE

KERMESSE 2018 – ACCES ET SECURITE

Chers parents,

A l'occasion de la Kermesse de l'école qui se déroulera le samedi 23 juin prochain, l'équipe d'animation de notre association souhaite vous communiquer des informations importantes concernant l'accès et la sécurité :

- l'accès se fera exclusivement par le portail principal (entrée des élèves en primaire) **dès 13h45**, heure d'ouverture au public,

- pour entrer et circuler librement dans l'enceinte de l'école, il vous faudra présenter et porter votre BRACELET durant **toute** la durée de la Kermesse. **Les bracelets seront remis dans les cartables de vos enfants lors de la semaine précédente**. Si vous n'avez pas reçu vos bracelets avant le mercredi 20 juin, merci d'avance de nous envoyer un e-mail à l'adresse suivante : repas.kermesse@ecole-ste-marie.fr.

Quelques informations complémentaires :

- ☞ **Stationnement** : le parking voiture à l'intérieur de l'école sera inaccessible. Prévoyez de vous garer aux alentours de l'école sur les emplacements autorisés.

- ☞ Les **anciens élèves** seront admis **sur présentation d'un bracelet**, à condition d'être accompagnés – chacun - par un élève de l'école Sainte Marie, **et** pris en charge par un parent référent.

- ☞ L'accès par l'arrière de l'école ne sera pas possible (il sera réservé **uniquement** aux éventuelles interventions de secours)

Bulletin à retourner aux enseignants ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'Association des Parents d'Elèves (à droite du portail des primaires) avant le **12/06/2018**

✂……..

Bulletin de commande bracelets / Kermesse Ecole Sainte Marie

Un seul bulletin par famille

Nom / Prénom de l'enfant ainé scolarisé dans l'école : ……

Classe : …….

Nombre de bracelets (*) : ……..

(*) Nombre d'entrées souhaitées, en incluant celles de vos enfants scolarisés dans l'école